

(1)

2279 Resp Pp PC B 217

CONSIDÉRATIONS

N.º 72.

SUR

L'ALLAITEMENT MATERNEL.

Tribut Académique,

Présenté et publiquement soutenu à la Faculté de Médecine de Montpellier, le 1.ºr Juillet 1818;

Par LOUIS ORMIÈRES,

DE TOULOUSE, Département de la Haute Garonne;

DOCTEUR EN MÉDECINE

Ex-Chirurgien aux Armées françaises; *Chevalier de la Légion d'honneur*

~~de Toulouse~~ *de l'Académie de Médecine* Prosecteur à l'École de Médecine de la même ville;

Membre correspondant de l'Athénée médical de Montpellier. *membre*

de la Société de Médecine de Toulouse

~~~~~  
« A l'amour maternel la nature confie

« Ces êtres imparfaits qui commencent la vie »

ST.-LAMBERT, *Les Saisons*, Chant I.

~~~~~

A MONTPELLIER,

Chez JEAN MARTEL AINÉ, Seul Imprimeur de la Faculté de Médecine,
près l'Hôtel de la Préfecture, n.º 62.

1818.



CONSIDERATIONS

ON THE

TREATMENT OF THE

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

OF THE

Main body of faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

A MON ONCLE,
MONSIEUR

J. M. DUCLOS,

Docteur en Médecine ; Professeur d'Accouchemens et d'Opérations chirurgicales à l'École de Médecine et de Chirurgie de Toulouse ; Professeur d'Accouchemens à l'Hôtel-Dieu St.-Jacques ; Membre de plusieurs Sociétés savantes ; ex-Chirurgien en chef des Armées françaises , etc.

En vous dédiant ma Thèse , je n'ai point prétendu m'acquitter envers vous , je connais trop le prix de vos bontés et de vos soins , mais je veux remplir , auprès de mon Mécène , le devoir le plus sacré. Les petits succès de mes travaux académiques sont plutôt votre ouvrage que celui de mes talens ou de mes efforts : tour-à-tour ma lumière , mon guide , mon maître , vous avez saisi tout à la fois mon esprit et mon cœur , ils sont à vous sans réserve ; puisse cet hommage vous être agréable ! Consacré , comme vous , au soulagement de l'humanité souffrante , je conserverai toute ma vie le souvenir de vos précieuses leçons , et l'image plus précieuse encore de vos rares vertus. Assez heureux de les posséder , vous ne voulez pas qu'on les publie ; mais si votre modestie impose silence à mon zèle , elle ne mettra point de bornes à ma reconnaissance.

LOUIS ORMIÈRES.

(4) 2)

A la plus chérie des Tantes,

A

MADAME DUCLOS.

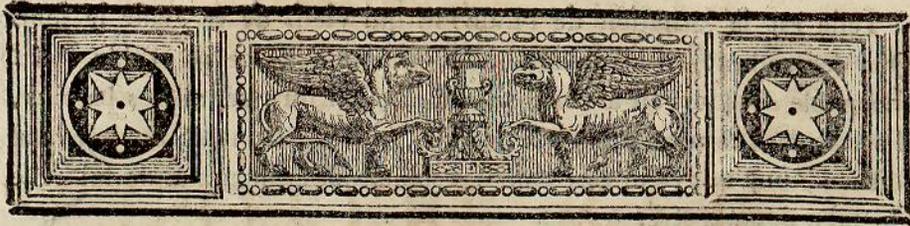
Que je désirerais pouvoir vous convaincre aujourd'hui combien vous êtes chère à mon cœur, et combien je suis pénétré de reconnaissance pour tout ce que vous avez fait pour moi!

A mon PÈRE et à ma MÈRE.

Recevez, chers Auteurs de mes jours, l'hommage de cet écrit; s'il ne peut être pour vous un dédommagement de tous les sacrifices que vous avez faits pour mon instruction, qu'il soit au moins un témoignage assuré de ma juste reconnaissance et de ma vive tendresse.

LOUIS ORMIÈRES.

(5)



CONSIDÉRATIONS

SUR

L'ALLAITEMENT MATERNEL.

AVANT-PROPOS.

« SI quelque chose est capable de nous donner une idée de notre faiblesse, dit un philosophe célèbre (1), c'est l'état où nous nous trouvons immédiatement après la naissance. Incapable de faire encore aucun usage de ses sens, l'enfant qui vient de naître a besoin de secours de toute espèce; c'est une image de misère et de douleur; sa vie incertaine et chancelante paraît devoir finir à chaque instant; il ne peut se soutenir ni se mouvoir; à peine a-t-il la force nécessaire pour exister, et pour annoncer, par des gémissemens, les souffrances qu'il éprouve; comme si la nature voulait l'avertir qu'il est né pour souffrir, et qu'il ne vient prendre place dans l'espèce humaine, que pour en partager les peines et les infirmités. »

(1) Buffon, histoire naturelle de l'homme et de la femme, t. II, p. 445.

Telle est la situation de l'individu qui vient de recevoir le jour. Que deviendrait-il abandonné à lui-même dans ce pitoyable état ? Incapable de pourvoir à sa subsistance, ainsi qu'à ses autres besoins, il serait destiné à une mort prochaine, s'il ne trouvait un nouveau soutien, une nouvelle vie, dans les sollicitudes que prend de lui celle qui lui a donné l'être.

PREMIERE PARTIE.

Des avantages de l'allaitement maternel.

La femme n'a pas été seulement assujétie à porter l'enfant dans son sein pendant neuf mois ; d'autres obligations lui ont encore été imposées, et elle ne saurait se dispenser de les remplir sans compromettre le plus souvent sa santé et celle de son rejeton : je veux parler de l'allaitement maternel.

La nature a tout disposé pour l'accomplissement de cette noble fonction. Déjà, pendant la grossesse, elle a mis en état le laboratoire où doit être confectionné l'aliment qu'elle destine au futur individu ; les mamelles ont insensiblement acquis un volume plus considérable, la vie s'y manifeste à un plus haut degré ; cependant la femme s'est à peine aperçue des changemens qui se sont opérés dans ces organes. Mais le moment est arrivé : la matrice a expulsé au dehors le produit de la conception ; celui-ci ne reçoit plus de cet organe l'aliment qui lui est nécessaire pour son accroissement. Où ira-t-il le puiser à l'avenir ? O prévoyance merveilleuse ! Deux sources s'ouvrent presque au même instant sur le sein de la femme, et la nature, cette mère commune, lui indique que c'est par leur moyen qu'elle doit continuer à entretenir les relations qui ont existé pendant neuf mois entre elle et son enfant.

Si la femme est docile à la voix qui lui parle, les changemens qui surviennent en elle, à cette époque, s'exécutent presque toujours de la manière la plus favorable ; elle échappe à une foule de

dangers, qu'elle ne manquerait pas d'encourir si elle s'obstinait à la méconnaître. « Le plus grand bienfait, dit Gardien (1), qui résulte de l'allaitement pour la mère, lorsqu'il est pratiqué de bonne heure, est de la préserver de la fièvre de lait, ou du moins de la modérer, si elle en est atteinte.» En effet, si le nouveau-né est présenté de bonne heure au sein maternel, les titillations qu'il exerce sur lui, soit par la succion, soit par les légers attouchemens exercés par ses mains délicates, favorisent l'ascension du lait; celui-ci est, pour ainsi dire, retiré de cette coupe de vie à mesure qu'il y arrive, et la nature qui se trouve, par ce moyen, aidée dans ses opérations, les exécute avec facilité. La mère n'a été qu'indisposée, et sa santé, au lieu d'être dérangée, s'affermit de jour en jour. « On voit souvent des femmes se débarrasser, en allaitant leurs enfans, d'incommodités légères, prendre de l'embonpoint, de la fraîcheur et fortifier leur tempérament (2).» Mais ce ne sont pas les seules récompenses que la mère reçoit des soins qu'elle prodigue à son fils: elle jouit de son premier sourire; c'est à sa mère qu'il l'adresse, c'est elle seule qui a le pouvoir de le consoler lorsqu'il ressent quelque douleur ou qu'il est affligé; c'est elle qu'il préfère à toutes les autres femmes; son nom, ce nom si doux, si désiré, est celui qu'il prononce le premier. Les prémices de sa tendresse sont encore pour sa mère; elle reçoit son premier baiser, ses premières caresses; elle gouverne aussi ses premiers pas, et c'est en embrassant ses genoux qu'il s'exerce à les faire; enfin, elle communique à son fils, pour ainsi dire, avec son lait, le germe des vertus qui l'honorent, et bientôt dépositaire de ses qualités et de ses vertus, elle s'enorgueillit de lui avoir donné le jour.

D'ailleurs, la femme qui nourrit est bien plus sûre de l'attachement de son époux; rien n'est plus propre à soutenir l'amour et à renforcer ses liens, que le spectacle d'une famille naissante.

Malgré les considérations que je viens d'exposer, un grand nombre

(1) Dict. des scien. méd, tom. I, art. allaitement, pag. 398.

(2) Gardien, traité des accouchemens, tom. III. pag. 471.

(83)

de mères, indignés d'un si beau nom, mille fois plus cruelles que les animaux les plus féroces, rejettent loin d'elles le fruit de leur hymen, soit pour se délivrer des fatigues de l'allaitement, soit sous le frivole prétexte de conserver plus long-temps leur beauté. Hé quoi ! si c'est ce dernier motif qui leur fait violer les lois de la nature, ignorent-elles que la suppression forcée du lait flétrit plus le sein que l'allaitement ? Ne sauraient-elles pas, d'ailleurs, si elles étaient mieux instruites sur leurs intérêts, que les Grecques et les Romaines, dont la beauté a été célébrée à l'unanimité par tous les historiens, et les Georgiennes, qui passent pour les plus belles femmes du monde, ne manquent jamais d'allaiter leurs enfans, et que néanmoins elles conservent leur fraîcheur et de superbes gorges jusqu'à l'âge de 40 ans ? « Mettre au jour un fils et l'exiler ensuite, le repousser « loin du sein maternel, c'est outrager la nature et remplir à demi « les devoirs sacrés de la maternité. Pensez - vous donc que le sein « de la femme n'est pas destiné à nourrir l'enfant, et le regardez- « vous comme un ornement stérile, une beauté sans résultat (1) ? » Tels furent les reproches que le philosophe Favorinus adressa à la mère de l'épouse d'un sénateur, qui voulait empêcher sa fille bien portante d'allaiter son enfant. A combien de mères ne pourrait-on pas en adresser de semblables ! . . .

Après avoir démontré les avantages de l'allaitement maternel, examinons les dangers auxquels la femme s'expose, ainsi que ceux qu'elle fait encourir à son malheureux rejeton, lorsqu'elle a la barbarie de lui refuser son sein.

Le lait, après son ascension aux mamelles, ne trouvant d'issue naturelle propre à l'évacuer, les distend outre-mesure, et, par son séjour prolongé, occasionne une très-forte irritation qui détermine les humeurs à se porter avec force vers ces parties. La fièvre s'allume, des douleurs intolérables se font ressentir aux mamelles, les lochies se suppriment par la force de l'irritation, et quelquefois des

(1). Mémoires de la soc. méd. d'émulation, première année, p. 390.

abcès s'établissent sur ces organes, afin de faciliter l'évacuation du fluide qu'ils renferment.

Cependant, heureusement pour l'humanité, les accidens ne se portent pas toujours jusque-là; l'art vient au secours de la nature; l'humeur laiteuse rentre dans la circulation et s'évacue, soit par la matrice avec les lochies, soit par la sueur qui inonde, dans ce cas, les nouvelles accouchées, soit par tout autre émonctoire.

Mais ces moyens, quelque heureux qu'ils paraissent être au premier abord, n'en sont pas moins très-souvent suivis de graves accidens. Les glandes mammaires n'ayant pu se débarrasser de la totalité du lait qu'elles contenaient, restent engorgées, et les tumeurs, qui sont le résultat de ces obstructions, après avoir resté pendant long-temps dans un état de bénignité, augmentent insensiblement de volume et deviennent très-fréquemment, vers l'époque critique, le siège de douleurs lancinantes, présages sinistres du cancer qui va s'y établir.

Tout ce que je viens de dire n'est qu'une faible esquisse des infirmités auxquelles la femme s'expose par sa propre faute. Le lait, ai-je dit, s'évacue par l'utérus avec les lochies, et la nouvelle accouchée croit avoir échappé ainsi aux maux qui la menaçaient. Combien elle s'abuse! La matrice, déjà épuisée par le travail auquel elle a été soumise durant la grossesse, se trouvant encore assujétie à un écoulement auquel elle n'avait pas été destinée, éprouve un dérangement notable dans l'exercice de ses fonctions. L'époque à laquelle les lochies doivent cesser arrive, et cependant l'écoulement continue. Que dis-je, malgré les soins les mieux entendus, il se perpétue des années entières, et l'utérus devient désormais le siège d'une perte blanche, qui ne se suspend que pour faire place à l'écoulement menstruel, et qui, avec le temps, ayant apporté des modifications dans la sensibilité et l'organisation de cet organe, y détermine une multitude de maladies plus ou moins funestes.

Ce n'est pas assez que la femme se soit volontairement créée une foule d'infirmités, il faut encore que son jeune enfant devienne la victime de son obstination. Privé du colostrum, ou premier lait,

dont il aurait eu tant de besoin pour faciliter la sortie des matières glaireuses qui surchargent le tube digestif, à la naissance, le nouveau-né est livré aux soins mercenaires d'une nourrice étrangère, que la cupidité seule fait agir. « Trouvera-t-il chez elle, dit Capuron (1), « la probité, la douceur, la complaisance, la sensibilité, l'attachement, l'affection, la tendresse, en un mot, toutes les qualités d'une véritable mère?... Trouvera-t-il encore chez elle le même tempérament, la même santé et un lait parfaitement semblable à celui de sa mère? » Non, sans doute; le premier aliment qu'elle lui donne se convertit le plus souvent en poison; l'estomac du nouveau-né, étant encore trop débile pour digérer ce lait trop substantiel, le rejette tout caillé immédiatement après l'avoir reçu, ou s'il ne le vomit, il est bientôt après rendu par les selles, sans que presque aucune de ses parties aient été absorbées. Dès-lors la nutrition ne pouvant se faire à l'avenir, si on ne lui retire au plutôt cette nourriture malfaisante, pour lui en substituer une mieux appropriée, le petit infortuné dépérit insensiblement, la fièvre lente survient, le marasme l'accompagne, et la mort termine en peu de jours la carrière qu'il venait à peine de commencer; ou s'il a le malheur de survivre, il reste en proie, toute sa vie, à la série des maladies organiques qui feront le tourment de sa misérable existence.

D'après les raisons que je viens de détailler, il est démontré que la mère doit se conformer au vœu de la nature, en allaitant son enfant, à moins que des causes légitimes ne l'en dispensent.

SECONDE PARTIE.

Des causes qui doivent dispenser la mère d'allaiter son enfant nouveau-né.

Quels que soient les bienfaits que la mère et l'enfant doivent retirer de l'allaitement maternel, il est néanmoins des circonstances

(1) Cours théorique et pratique de l'art des accouchemens, pag. 290.

qui s'opposent à l'accomplissement de cette noble fonction : elles prennent naissance, soit dans les qualités physiques ou morales de la femme, soit dans les répugnances du nouveau-né.

Relativement aux qualités physiques de la mère : la petitesse des seins ou leur aplatissement, auquel on n'aurait pu remédier, n'offrant pas une capacité propre à admettre une assez grande quantité de lait, les profondes cicatrices qui peuvent exister dans la propre substance de ces organes, et qui, comme autant de brides, s'opposent à leur dilatation, l'enfoncement du mamelon et l'inutilité des moyens que l'on a coutume de pratiquer en pareil cas, afin de lui donner une longueur suffisante pour pouvoir être facilement saisi, une trop petite quantité de lait ou le peu de consistance de ce liquide, soit qu'on doive l'attribuer à la trop grande jeunesse de la mère, ou à ce que celle-ci a atteint un âge trop avancé, soit que la femme ait une santé faible et chancelante qui, dans ces divers cas, ne suffirait pas aux besoins du nouvel individu, sans préjudice du mal que cette évacuation pourrait faire à la mère, sont autant de raisons légitimes qui dispensent celle-ci de nourrir. « La femme, dit Gardien (1), qui a des dartres, les scrophules, le scorbut, la pierre, la gravelle, la goutte; celle qui est rachitique, ou qui a d'autres maladies que l'expérience a appris se transmettre de la mère à l'enfant, ne doit pas non plus allaiter » : il faut toutefois en excepter les cas de syphilis et de gale, lorsqu'ils existent indépendans de toute complication, puisque l'enfant trouvera dans le sein de sa mère, pourvu que celle-ci soit soumise à un traitement approprié, le remède qui lui convient pour détruire la maladie qu'elle lui aura transmise.

C'est à tort que l'on a prétendu que l'allaitement convenait à la mère atteinte de phthisie : quoique l'expérience de tous les temps ait prouvé que le lait d'une femme phthisique est décidément nuisible à son nourrisson, quand bien même celui-ci n'aurait par acquis,

(1) Traité des accouchemens, tom. III., pag. 470.

pendant la gestation, le germe de cette affection morbide, il est encore facile de se convaincre que cette évacuation fréquemment répétée, ainsi que les fatigues auxquelles elle expose celle qui la fournit, doivent augmenter de jour en jour les progrès de cette cruelle maladie, et avancer l'époque de sa fatale terminaison.

Relativement au moral de la femme: un caractère très-irritable, souvent en proie à des accès de colère; les peines de l'âme long-temps prolongées, telles que la tristesse, le chagrin, la jalousie, etc.; un état permanent de crainte, de frayeur, ainsi que les altérations des facultés intellectuelles, telles sont les causes qui s'opposent à l'allaitement maternel. « Les affections morales, dit Chambon (1), sont, « non-seulement des causes qui doivent dispenser la mère de nourrir « son enfant, mais elles peuvent devenir encore des causes d'empê- « chement à la sécrétion laiteuse: rien ne met obstacle à cette « fonction, d'une manière aussi marquée, que les chagrins violens, « les surprises alarmantes, de même que celles qui occasionnent une « vive joie; en un mot, toutes les affections de l'âme qui sont portées « à un haut degré d'activité. »

Une seule cause dépendante de l'enfant peut priver ce dernier du lait de sa mère; c'est la répugnance insurmontable que quelquefois il éprouve à prendre le sein de cette dernière. On a vu, rarement à la vérité, des enfans nouveaux-nés repousser de tous leurs moyens les mamelles de leur mère, malgré les ruses qu'on avait employées pour les leur faire prendre, crier, pleurer, se débattre jusqu'à ce qu'on les en eût écartés, et, un instant après, teter avec avidité le sein d'une nourrice étrangère, et le presser très-affectueusement; on ne doit pas hésiter alors à faire renoncer la mère au plaisir de nourrir son rejeton, et à procurer au plutôt à ce dernier celui d'une nourrice étrangère.

Après avoir parlé des raisons majeures qui doivent dispenser la femme d'allaiter son enfant naissant, disons un mot sur les soins que l'on doit apporter dans le choix d'une bonne nourrice.

(1) Maladies des femmes en couche, tom. II., pag. 53.

TROISIEME PARTIE.

Des qualités d'une bonne nourrice.

Après le lait de la mère , celui qui convient le plus à l'enfant est le lait d'une femme étrangère ; aucun autre aliment ne saurait lui être substitué avec autant d'avantage ; il doit donc être préféré à tous les autres.

Une femme de vingt à trente-cinq ans (ayant sevré son dernier enfant ou en étant privée) , dont le lait se rapprochera le plus de l'âge de celui de la mère , ayant des seins de moyenne grosseur , formant un peu la poire , le mamelon étant d'une longueur convenable et bien détaché , parfaitement bien conformée , jouissant d'une bonne santé , ni trop grasse ni trop maigre , d'un teint légèrement brun , jamais roux , saine de corps et d'esprit , ayant un caractère gai et enjoué , exempte de toute passion violente ; telle est la nourrice à laquelle la tendre mère , qui ne pourra nourrir , devra confier son enfant.

Cependant , avant de se séparer de son rejeton , la femme ne manquera pas de lui donner ces gouttes séreuses qui s'échappent de son sein , auxquelles on a donné le nom de premier lait. « Quand une « mère ne voudrait pas allaiter son enfant , elle devrait au moins ne « lui jamais refuser cette première liqueur que rien ne peut exactement remplacer : c'est l'unique moyen d'exempter , le plus qu'il « est possible , ce tendre nourrisson des douleurs de tranchées ou de « coliques , en le débarrassant du *méconium* plus parfaitement que « tout autre liquide ; car un estomac si délicat n'est point en état « de supporter convenablement le vin ou les drogues purgatives « dont on commence à l'agacer dès cette époque » (1).

(1) Virey , dict. des scienc. médic. , tom. XII. art. enfance , pag. 222.

L'enfant naisant , destiné à être allaité par une nourrice étrangère , doit , si elle n'a point accouché à la même époque que la mère , et si celle-ci est dans l'impossibilité de lui donner le premier lait , rester pendant vingt-quatre heures sans teter : durant cet intervalle , on lui fera prendre quelque peu d'eau édulcorée avec le sirop de chicorée ou tout autre analogue , afin de favoriser l'issue des matières verdâtres et poisseuses qui , à cette époque , tapissent les premières voies.

Je m'abstiens , à dessein , de parler des moyens à prendre pour s'assurer des bonnes qualités du lait de la nourrice. Si , après l'avoir choisie telle que je l'ai indiqué plus haut , le nourrisson se trouve bien du lait qu'elle lui aura donné , on doit s'abstenir de chercher de nouvelles preuves pour reconnaître si ce fluide convient ou non au jeune enfant , la meilleure devant être prise de l'état de la santé de ce dernier , après qu'il en aura fait usage pendant quelques jours. « C'est peut-être là , dit Capuron (1) , un moyen beaucoup plus « sûr de constater la bonté du lait , que d'en faire couler une goutte « sur l'ongle ou sur une glace , pour en examiner la consistance , ou « de le soumettre à l'ébullition pour savoir s'il tourne à l'aigre , ou « enfin , de le recevoir dans la bouche , même après l'avoir bien « rincée , pour en connaître le goût et l'odeur ».

Je termine ici les considérations sur l'allaitement maternel que je soumets aujourd'hui à l'approbation de cette Illustre Faculté : puissent-elles me faire obtenir le titre honorable après lequel j'aspire depuis long-temps. Glorieux alors d'appartenir à la première Faculté médicale du monde , je redoublerai d'efforts pour me rendre de plus en plus digne et des bienfaits et de l'honneur insigne que j'y aurai reçus.

(1) Cours théorique et pratique d'accouchemens , pag. 294.

(15) cl

PROFESSEURS
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

- M. J. L. VICTOR BROUSSONNET, DOYEN.
- M. ANTOINE GOUAN, *honoraire*.
- M. J. ANTOINE CHAPTAL, *honoraire*.
- M. J. B. TIMOTHÉE BAUMES.
- M. J. NICOLAS BERTHE.
- M. M. J. JOACHIM VIGAROUS.
- M. PIERRE LAFABRIE.
- M. G. JOSEPH VIRENQUE.
- M. C. F. V. GABRIEL PRUNELLE.
- M. A. PYRAMUS DE CANDOLLE.
- M. JACQUES LORDAT.
- M. C. J. MATHIEU DELPECH.
- M. JOSEPH FAGES.
- M.



